

**Compte Rendu Séance du Conseil Municipal
du 22 juin 2020**

Le vingt-deux juin deux mil vingt à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Michèle SONILHAC, Maire.

Etaient présents : Mme Michèle SONILHAC, M. Edouard MABIRE, M. Jean-Claude MABIRE, M. Jean-Marie RENOUF, Mme Sylvie CAILLOT, Mme Amélie BLANCHEMAIN, M. Alexandre GOSSELIN, Mme Aurélie LEPRÉVOST, M. Philippe TARDIF, M. Guy FEUARDANT, M. Michel PACILLY, M. Charles DAVY, M. Yves-Marie DROUET.

Etaient absents : Mme Marie-Hélène GAULTIER (a donné pouvoir à Sylvie CAILLOT), M. Alain LECHEVALIER (a donné pouvoir à Michèle SONILHAC)

Secrétaire de séance : Mme Aurélie LEPREVOST

⇒ **Approbation du compte rendu de la séance précédente du Conseil Municipal :**

=====

Aucune remarque n'est exprimée par les membres présents.

Informations du Maire

- Ecole
- Hangar
- PRL
- Les Murets d'Allonne
- Jury d'assises
- Peinture Cantine Mairie
- Cimetière
- Eglise

01 Budget Communal – Amortissements sur subventions d'équipement versées

Madame le Maire informe le conseil que l'article 2046 du chapitre 204 (subventions d'équipement versées) est obligatoirement soumis à l'amortissement.

Le Conseil, après avoir étudié le dossier et après en avoir délibéré,

DECIDE d'appliquer une durée d'amortissement d'un an pour les subventions d'équipement (article 2046 – chapitre 204 du budget communal) reversées à la « Communauté d'Agglomération Le Cotentin » concernant les attributions de compensation.

02 Imputation des dépenses résultant des Fêtes et Cérémonies

Madame le Maire propose au Conseil de lister les diverses natures des dépenses se rapportant à l'imputation des dépenses pour les Fêtes et Cérémonies.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

FIXE les cérémonies pour lesquelles les dépenses précitées sont nécessaires :

- Vœux du Maire,
- Paniers 3ème Age,
- Cadeaux naissances,
- Repas des Aînés,
- 8 mai
- Fleurissement communal
- Fleurissement tombeau « Carillo »,
- 11 novembre
- Les Sentiers d'Allonne
- Noël des Ecoles,
- Sapins de Noël,

- Illuminations de Noël,
- Expositions
- Fleurs événements exceptionnels tels que mariages, décès etc... (personnel et élus en place et anciens, autres).
- Manifestations non prévues (inaugurations, réceptions, etc...)

Ces dépenses seront mandatées aux articles 6232 (Fêtes et Cérémonies) et 6257 (Réceptions).

03 Adhésion 2020 FAJ et FSL

Madame le Maire propose au Conseil de reconduire pour 2020 les adhésions au FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) et le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes).

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adhérer à ces fonds pour l'année 2020, selon les conditions suivantes :

- FSL : 0.60 € x 690 habitants = 414.00 €
- FAJ : 0.23 € x 690 habitants = 158.70 €

AUTORISE le Maire à mandater les dépenses inhérentes à ces fonds.

04 Budget Communal- Approbation du compte de gestion 2019,

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mme Michèle SONILHAC, Maire, déclare que le Compte de Gestion de la Commune pour l'exercice 2019 dressé par le Comptable public des Pieux, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve.

05 Budget communal - Vote du compte administratif 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Michel PACILLY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Mme Michèle SONILHAC, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation du compte administratif qui se résume ainsi :

<u>Section de Fonctionnement :</u>			
Dépenses	828 835.61 €		
Recettes	844 384.34 €	soit un excédent de	15 548.73 €
Excédent reporté de 2018			<u>500 506.76 €</u>
Excédent global de fonctionnement 2019			<u>516 055.49 €</u>
<u>Section d'Investissement :</u>			
Dépenses	388 256.41€		
Recettes	327 711.38 €	soit un déficit	60 545.03 €
Excédent reporté de 2018			<u>319 091.19 €</u>
Excédent global d'investissement 2019			<u>258 546.16 €</u>
Restes à réaliser 2019 en dépenses			210 942.00 €
Soit un résultat net d'investissement 2019 :			<u>47 604.16 €</u>

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire, Michèle SONILHAC, s'est retiré au moment du vote.

06 Budget communal - Affectation du résultat,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2019 du budget communal comme suit :

- 001 Excédent d'investissement reporté 258 546.16 €
- 002 Excédent de fonctionnement reporté 516 055.49 €

07 Budget communal – Vote du budget 2020

Madame le Maire présente au Conseil le budget général 2020 qui se résume ainsi :

- Fonctionnement :

Dépenses	2020	Recettes	2020
011 – Charges à caractère général	335 904.14	002 – Excédent antérieur reporté	516 055.49
012 – Charges de personnel	236 000.00	013 – Atténuations de charges	2 000.00
014 – Atténuation de produits	39 000.00	042 – Opérations d'ordre entre sections	10 000.00
022 – Dépenses imprévues	18 000.00	70 – Produits de gestion courante	9 800.00
023 – Virement à section d'investissement	327 725.00	73 – Impôts et taxes	309 798.00
042 – Opérations d'ordre entre sections	8 190.51	74 – Dotations, subventions et participations	170 636.00
65 – Autres charges de gestion courante	73 880.35	75 – Autres produits de gestion courante	27 013.00
66 – Charges financières	5 800.00	76 – Produits Financiers	100.00
67 – Charges exceptionnelles	3000.00	77 – Produits exceptionnels	2 097.51
Total	1 047 500.00	Total	1 047 500.00

- Investissement :

Dépenses	2020	Recettes	2020
040 – Opérations d'ordre entre sections	10 000.00	001 – Solde d'investissement reporté	258 546.16
10 – Dotations Fonds divers Réserves	3 000.00	021 – Virement de section fonctionnement	327 725.00
13 – Subventions d'investissement	6 018.00	024 – Produits des cessions	165 000.00
16 – Emprunts et dettes assimilés	40 000.00	040 – Opérations d'ordre entre sections	8 190.51
20 – Immobilisations incorporelles	51 248.00	10 – Dotations, fonds divers et réserves	35 487.33
204 – Subventions d'équipement versées	160 399.00	13 – Subventions d'investissement	57 908.00
21 – Immobilisations corporelles	284 641.00	16 – Emprunts et dettes assimilées	151 143.00
23 – Immobilisations en cours	448 694.00		
Total	1 004 000.00	Total	1 004 000.00

Les membres du Conseil acceptent le budget ainsi présenté à l'unanimité.

08 Budget PRL Les Houguettes- Approbation du compte de gestion 2019.

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mme Michèle SONILHAC, Maire, déclare que le Compte de Gestion du budget PRL Les Houguettes pour l'exercice 2019 dressé par le Comptable public des Pieux, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve.

09 Budget PRL Les Houguettes - Vote du compte administratif 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Michel PACILLY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Mme Michèle SONILHAC, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation du compte administratif qui se résume ainsi :

<u>Section de Fonctionnement :</u>	Dépenses	207 486.84 €		
	Recettes	205 430.37 €	soit un déficit de	2 056.47 €
	Excédent reporté de 2018			3 936.83 €
	Excédent global de fonctionnement 2019			1 880.36 €

<u>Section d'Investissement :</u>	Dépenses	19 102.85 €		
	Recettes	200 366.47 €	soit un excédent	181 263.62 €
	Excédent reporté de 2018			116 572.68 €
	Excédent global d'investissement 2019			297 836.30 €
	Restes à réaliser 2019 en dépenses			208 000.00 €
	Soit un résultat net d'investissement 2019 :			89 836.30 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire, Michèle SONILHAC, s'est retiré au moment du vote.

10 Budget PRL Les Houguettes - Affectation du résultat.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2019 du budget PRL Les Houguettes comme suit :

- 001 Excédent d'investissement reporté	297 836.30 €
- 002 Excédent de fonctionnement reporté	1 880.36 €

11 Budget PRL Les Houguettes – Vote du budget 2020

Madame le Maire présente au Conseil le budget primitif 2020 qui se résume ainsi :

- Fonctionnement :

Dépenses	2020	Recettes	2020
011 – Charges à caractère général	4 700.00	002 – Excédent antérieur reporté	1 880.36
042 – Dotation aux amortiss./ Immob	2 505.00	74 – Dotations, subventions et participations	7 600.00
66 – Charges financières	2 295.00	75 – Autres produits de gestion courante	19.64
		77 – Produits exceptionnels	0.00
Total	9 500.00	Total	9 500.00

- Investissement :

Dépenses	2020	Recettes	2020
16 – Emprunts et dettes assimilés	20 000.00	001 – Solde d'exécution d'invest.reporté	297 836.30
204 – Subv. d'équipement versées	40 000.00	024 – Produit des cessions	119 658.70
23 – Immobilisations en cours	360 000.00	040 – Provision amortiss. Subventions	2 505.00
Total	420 000.00	Total	420 000.00

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité le budget ainsi présenté

12 Budget Lotissement des Ecoles - Approbation du compte de gestion 2019,

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mme Michèle SONILHAC, Maire, déclare que le Compte de Gestion du budget Lotissement des Ecoles pour l'exercice 2019 dressé par le Comptable public des Pieux, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve.

13 Budget Lotissement des Ecoles - Vote du compte administratif 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Michel PACILLY, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Mme Michèle SONILHAC, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation du compte administratif qui se résume ainsi :

<u>Section de Fonctionnement :</u>	Dépenses	230 046.39 €		
	Recettes	230 046.78 €	soit un excédent de	0.39 €
	Excédent reporté de 2018			<u>13 165.04 €</u>
	Excédent global de fonctionnement 2019			13 165.43 €

<u>Section d'Investissement :</u>	Dépenses	230 046.39 €		
	Recettes	188 203.31 €	soit un déficit	41 843.08 €
	Déficit reporté de 2018			<u>38 203.31 €</u>
	Déficit d'investissement 2019			80 046.39 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire, Michèle SONILHAC, s'est retiré au moment du vote.

14 Budget Lotissement des Ecoles – Vote du budget 2020

Madame le Maire présente au Conseil le budget général 2020 qui se résume ainsi :

- Fonctionnement :

Dépenses	2020	Recettes	2020
011 – Charges à caractère général	436 000.00	002 – Résultat reporté	13 165.43
023 – Virement à la section d'investissement	516 046.39	042 – Opérations d'ordre entre section	666 046.78
042 – Opérations d'ordre entre section	230 046.78	70 – Ventes terrains aménagés	502 880.96
65 – Autres charges de gestion courante	10.00	75 – Autres produits de gestion courante	10.00
Total	1 182 103.17	Total	1 182 103.17

- Investissement :

Dépenses	2020	Recettes	2020
001 – Solde d'exécution d'invest reporté	80 046.39	021 – Virement de la section de fonctionnement	516 046.39
040 – Opérations d'ordre entre section	666 046.39	040 – Opérations d'ordre entre section	230 046.39
Total	746 092.78	Total	746 092.78

Les membres du Conseil acceptent le budget ainsi présenté à l'unanimité.

Questions diverses

- Chasse du « Burot »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 13

Affichage : 16.06.2020 - Convocation 16.06.2020

Conseillers en exercice : 15 – Présents 13 – Votants 15.

Aux Moitiers d'Allonne, le 23 Juin 2020
Le Maire, Michèle SONILHAC

